

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

**Arrêté du 22 avril 2022 portant nomination au conseil d'administration
du Centre national des œuvres universitaires et scolaires**

NOR : ESRS2212345A

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le code de l'éducation, notamment l'article R.822-4 ;

Vu l'arrêté du 7 mars 2022 portant nomination au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires;

Arrête :

Article 1^{er}

Le II de l'article 1 de l'arrêté du 7 mars 2022 susvisé portant nomination au conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires et scolaires est modifié comme suit :

En qualité de représentants des personnels du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires :

1° Personnels ouvriers :

Mme Stéphanie SUCH, membre suppléante, en remplacement de
Mme Anne GOHIN.

Article 2

La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle et la présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 avril 2022

Pour la ministre et par délégation :

Pour la ministre et par délégation,
Pour la directrice générale de l'enseignement
supérieur et de l'insertion professionnelle,
Pour la sous-directrice de la réussite et de la vie étudiante,
Le chef du département du pilotage et du financement
de la vie étudiante - DGE SIP A2-1


Olivier BLANCHARD